DIPLÔME

# Certificat de compétence Architecte d'entreprise et urbaniste des systèmes d'information

Code : CC8500A



**Niveau d'entrée :** Aucun
**Niveau de sortie :** Aucun
**ECTS :** 24
**Diplôme national**
Oui

**Déployabilité**
A la carte : Formation pouvant s'effectuer au rythme de l'élève, en s'inscrivant aux unités du cursus

## Objectifs pédagogiques

- Acquérir les connaissances relatives à l'architecture d'entreprise et à l'urbanisation des systèmes d'information
- Acquérir des connaissances plus approfondies dans le domaine de la conduite et le management d'étude d'architecture d'entreprise

C'est une formation qualifiante orientée métier. Elle s'inscrit dans le cadre d'un programme de formation continue réalisée intra ou inter-entreprise.

## Compétences et débouchés

Cette formation a pour objectif de former des informaticiens désireux de se spécialiser dans le domaine de l'architecture d'entreprise et de l'urbanisation des systèmes d'information. Elle s'adresse, en formation continue, à des salariés choisis par leur entreprise. La formation est prioritairement destinée à des salariés de niveau BAC+5 pouvant justifier d'une expérience de 5 ans dans un des domaines de l'architecture informatique ou la conception. L'acceptation de la candidature par le CNAM est soumise à

accord préalable de l'entreprise du salarié. Elle donnera lieu à l'exécution d'une convention tripartite entre l'entreprise, le salarié, et le CNAM.

## Méthodes pédagogiques

Les enseignements théoriques, couplés à des mises en application en travaux dirigés et travaux pratiques sur matériels et logiciels métiers permettront une professionnalisation rapide. L'espace numérique de formation du Cnam (Moodle) permet à chaque enseignant de rendre accessible des ressources spécifiques à ses enseignements. Des modalités plus détaillées seront communiquées au début de chaque cours.

## Prérequis et conditions d'accès

Cette formation a pour objectif de former des informaticiens désireux de se spécialiser dans le domaine de l'architecture d'entreprise et de l'urbanisation des système d'information. Elle s'adresse, en formation continue, à des salariés choisis par leur entreprise. La formation est prioritairement destinée à des salariès de niveau BAC+5 pouvant justifier d'une expérience de 5 ans dans un des domaines de l'architecture informatique ou la conception. L'acceptation de la candidature par le CNAM est soumise à accord préalable de l'entreprise du salarié. Elle donnera lieu à l'exécution d'une convention tripartite entre l'entreprise, le salarié, et le CNAM.

## MENTIONS OFFICIELLES

### Mots-clés

- Conduite de projet informatique
- Urbanisation des systèmes d'information
- Architecture applicative
- Architecture fonctionnelle
- Architecture technique

Informations complémentaires

**Type de diplôme**
Certificat de compétence

**Code NSF**
326 - Informatique, traitement de l'information, réseaux de transmission

**Formacode**
Architecture système information [31009]

**Code du parcours**
CC8500A

## Modules d'enseignement

- → Architecture d'Entreprise et Urbanisation des Systèmes d'Information
- → Contrôle d'accès et Gestion des identités numériques
- → Méthodologies avancées d'informatisation
- → Méthodologies des systèmes d'information
- → Rapport relatif à une situation de résolution de problème

## Blocs de compétences

Un bloc de compétences est constitué d'un ensemble d'Unités qui répond aux besoins en formation de l'intitulé du bloc.
Les unités ci-dessus sont réparties dans les Blocs de compétences ci-dessous.
Chaque bloc de compétences peut être validé séparément.
Information non disponible, pour plus d'information veuillez contacter le Cnam